



Soixante-treizième session

EB73.R12

Points 24.1 et 24.2 de l'ordre du jour

20 janvier 1984

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité permanent des Organisations non gouvernementales;<sup>1</sup>

DECIDE d'établir des relations officielles avec les organisations non gouvernementales suivantes :

- Société internationale pour l'Etude du Développement du Comportement
- Organisation mondiale des Collèges nationaux, Académies et Associations académiques des Généralistes et des Médecins de Famille (WONCA)
- World Rehabilitation Fund
- Académie internationale de Médecine légale et de Médecine sociale
- Fédération internationale de la Vieillesse
- Centre international de Gérontologie sociale.

Quinzième séance, 20 janvier 1984  
EB73/SR/15

<sup>1</sup> Document EB73/33.